



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

École Primaire Charcot B
NEUILLY-SUR-SEINE



CONSEIL D'ÉCOLE
MARDI 30 JUIN 2023

La séance se déroule à partir de 18 h 10 sous la présidence de Monsieur Alain CRULIS-LAQUIEVRE, directeur d'école, en présence de :

PARENTS ELUS :

| | |
|-------------------|------|
| AZENCOTT Marjorie | PEEP |
| JOTTRAS Lorraine | PEEP |
| RENAUX Clara | PEEP |
| RICHARD Elisa | PEEP |
| SOUDRY Christine | PEEP |
| WEIZMAN Alexandra | PEEP |

ENSEIGNANTS :

COCHIN Justine
COLETTE Vanessa
COUTIN Line
DURISCH Sabine
FLEURY Agnès
FOURTON Nathalie
JOFFRIN Karine
LAGOUBIE Florence
LE DIVENAH Kevin
MATHIAS CALVET Laure
NEGGACHE Malek
NGUYEN Nathalie
PAPIN François
VULPILLAT Cécile

VILLE DE NEUILLY :

| | |
|--------------------|----------------------------------|
| d'ORSAY Emmanuelle | Première Adjointe |
| VAUTIER Stéphanie | Directrice adjointe de l'Enfance |

1. PREVISIONS

Le nombre d'élèves attendus en Petite Section augmente significativement et les effectifs seront donc chargés dans les classes maternelles (au dessus des 28... même en Grande Section où la limitation à 24 est impossible à respecter sans une ouverture de classe supplémentaire).

En Élémentaire plusieurs classes à double niveau seront nécessaires notamment pour éviter qu'un même groupe d'élèves poursuive sa scolarité sans aucun brassage d'une année sur l'autre.

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale a confirmé, pour toutes les écoles de la ville, qu'il sera possible d'envisager des passerelles d'une école à l'autre (nous concernant, entre Charcot A et B) pour réguler si besoin les effectifs ou résoudre des situations conflictuelles. Si nécessaire certains élèves pourront également être inscrits dans d'autres écoles de la ville.

Les enseignants à temps partiel ne pourront plus exercer sur une classe à double niveau ou en CP.

La rentrée scolaire est fixée au **LUNDI 4 SEPTEMBRE matin** à des horaires différents suivant les niveaux.

8H30 MS GS 9 H CE CM 9H30 PS 10 H CP

Comme déjà indiqué, la rentrée échelonnée sur plusieurs jours pour les petites sections ne peut être maintenue. Tous les nouveaux inscrits rentreront donc en même temps. La cantine sera assurée pour tous dès le premier jour.

L'avenir du « passage Bagatelle » sera tranché courant septembre.

Les nouveaux horaires de l'école maternelle ont été validés par Monsieur le Directeur Académique et seront donc maintenus. (*entrée entre 13 h 45 et 13 h 55 / sortie à 16 h 25*).

Les nominations des enseignants présents à la rentrée seront connues courant juin, les dernières affectations pourront intervenir début septembre pour pourvoir les postes restés vacants. *NDR Madame Safia CHAMOULARD EL BAKKALI, nommée ce 1er juin, prendra ses fonctions de directrice le 1er septembre.*

2. SAVOIR NAGER

Les élèves doivent savoir nager avant l'entrée au collège.

A Neuilly, les élèves de CM1 vont à la piscine en fin d'année pour passer le précieux Sésame. Si besoin un stage complémentaire sur une semaine en juin permet aux élèves de parfaire leur apprentissage.

La piscine va fermer pour travaux. Il est impossible de reporter les cours sur les installations d'une autre commune. L'obtention du « savoir nager » pour la période 2024/25 sera donc examinée et adaptée lors de la réouverture des bassins pour tenter de respecter la commande ministérielle.

3. CHORALES DES MATERNELLES

Elles auront lieu :

| | |
|---------------|------------|
| MARDI 13 JUIN | PS + PS MS |
| JEUDI 15 JUIN | GS |
| MARDI 20 JUIN | MS |

Il est rappelé que chaque enseignant est libre d'organiser ses propres sorties, animations, spectacles.

4. KERMESE DU SAMEDI 24 JUIN

Les stands seront ouverts de 10 h à 12 h.

Chaque enseignant est responsable de la mise en place d'un stand et recrute les parents pour l'aider à sa tenue (idéalement 4 personnes soit 30 mn par personne).

D'autres parents sont nécessaires pour la surveillance de l'entrée et l'encadrement du buffet. Les familles peuvent confectionner des gâteaux.

Les enfants devront être accompagnés d'un adulte. Les stands sont réservés aux élèves de l'école. Il est impossible, pour des raisons évidentes de sécurité, d'assurance, de laisser jouer les enfants qui ne seraient pas élèves à Charcot B...

5. RENCONTRES SPORTIVES ELEMENTAIRES

Elles auront lieu au stade MONCLAR le VENDREDI 30 JUIN.

Compte-tenu de la chaleur attendue, les épreuves sont concentrées sur la matinée. Les élèves piquent sur place et rentrent ensuite à l'école.

Les trajets s'effectuent à pied sauf pour les CP.

Une trentaine de parents est nécessaire pour encadrer les équipes, les différentes activités et proposer les rafraichissements.

6. ALERTE INTRUSION

Les parents élus ont été contactés par des parents inquiets suite au déclenchement intempestif de l'alarme durant le temps de repas. Madame d'Orsay admet que des ajustements sont nécessaires pour améliorer la procédure et l'information. Sur les temps de classe la gestion est beaucoup plus aisée puisque l'enseignant est seul responsable de son groupe, ce qui n'est pas le cas sur les temps périscolaires où les intervenants sont plus nombreux et les enfants dans différents lieux éparpillés.

Même si ces fausses alertes sont dommageables il faut impérativement garder les bons réflexes suivant le dispositif sonore mis en œuvre :

- se cacher s'il s'agit d'une alerte INTRUSION
- sortir s'il s'agit d'une alerte INCENDIE

7. FACTURATION DE CANTINE

Le non remplacement d'un enseignant absent n'est pas un motif pour obtenir le remboursement du repas puisque l'école – dont la fréquentation est obligatoire - est tenue d'accueillir tous les élèves qui se présentent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 20

Au nom de la mairie, au moment où il quitte ses fonctions, Madame d'Orsay remercie Monsieur Crulis-Laquière pour son investissement au service de l'école et des familles ces treize dernières années.

rédaction collective